



Accès aux microdonnées des enquêtes de Statistique Canada disponibles au Centre de données de recherche (CDR) du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)

Procédures pour les analystes/chercheurs de ministères et d'organismes gouvernementaux du Québec

Contexte

Depuis 2001, les microdonnées détaillées de nombreuses enquêtes sur les ménages et les particuliers de Statistique Canada sont accessibles aux chercheurs dans le Réseau canadien des Centres de données de recherche (CDR) dont fait partie le CIQSS, seul CDR au Québec. Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des analystes / chercheurs des ministères/organismes gouvernementaux du Québec chargés d'établir ou d'évaluer des politiques, une nouvelle procédure d'accès aux données détaillées des enquêtes de Statistique Canada disponibles au CIQSS a été mise en place. Cette procédure, qui n'est plus sous l'égide du CRSH, associe le Centre d'accès aux données de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ), implanté au CIQSS.

Rôle du directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Les demandes d'accès des chercheurs/analystes des M/O québécois visant les données détaillées d'enquêtes sur les ménages et les particuliers sont dorénavant évaluées par le représentant du Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial du gouvernement provincial ou territorial. Au Québec, c'est M. Stéphane Mercier, directeur général de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui est ce représentant.

Le directeur général de l'ISQ examine les demandes d'accès aux données. Il doit déterminer pour chaque proposition si le travail demandé vient appuyer une politique gouvernementale. Il est à noter qu'il n'examinera que les dossiers dûment complétés. Le cas échéant, il envoie une demande officielle au représentant de Statistique Canada dans laquelle il recommande le projet.

Le rôle du CADRISQ

Le CADRISQ est le guichet unique de toutes les demandes d'accès des chercheur/analyste des M/O. C'est le responsable, en poste au CIQSS, qui reçoit les demandes. Il informe les chercheurs des procédures et s'assure que les demandes sont complètes. Au besoin, il contacte les analystes de Statistique Canada en place au CIQSS pour des informations supplémentaires qui seraient nécessaires pour documenter le projet.

Le rôle de Statistique Canada

Le gestionnaire du programme des CDR à Statistique Canada, est chargé de traiter les demandes d'accès. La proposition de projet sera examinée selon les critères suivants¹ :

¹ Tiré de l'annexe envoyée par le statisticien en chef à Statistique Canada

- si le travail exige l'accès aux microdonnées détaillées et confidentielles ou s'il peut être effectué à partir d'autres données agrégées ou des fichiers publics des enquêtes;
- si le travail peut être réalisé avec les données disponibles; et
- si Statistique Canada peut produire rapidement et efficacement le résultat voulu avec le personnel en place.

Cet examen sera effectué dans un délai raisonnable. S'il est déterminé que Statistique Canada peut effectuer le travail rapidement et efficacement, le représentant du ministère en sera informé. Il sera également informé du coût associé à l'exécution du travail. Cependant, si Statistique Canada ne dispose pas des ressources nécessaires pour effectuer le travail rapidement et efficacement, l'employé du ministère dont le nom figure dans la demande sera admissible à devenir une personne réputée être employée de Statistique Canada en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique afin d'exécuter le travail.

Le CIQSS, lieu d'accès aux données

Les données détaillées des enquêtes de Statistique Canada sont accessibles dans les laboratoires du CIQSS à Montréal (Université de Montréal, UQAM / INRS, McGill / Concordia), à Québec (Université Laval) et à Sherbrooke (Université de Sherbrooke). Toutes les informations sur les coordonnées et les heures d'ouverture de ses laboratoires se trouvent sur son site Internet : <http://www.ciqss.umontreal.ca>.

Le CIQSS est ouvert à l'ensemble des chercheurs québécois et n'impose pas de frais pour l'utilisation des données qu'il rend accessibles par le biais de ses laboratoires.

Données accessibles

Les microdonnées d'une trentaine d'enquêtes sociales, économiques et de santé sont accessibles, dont les enquêtes longitudinales, les enquêtes sociales générales, les enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes et les enquêtes post-censitaires (voir la page Internet du site du CIQSS pour la liste : <http://www.ciqss.umontreal.ca/fr/donnesAccessStatCan.html>). Il est à noter que les microdonnées d'enquêtes sur les entreprises ne sont pas disponibles.

Les résultats issus de la recherche

Une fois les résultats de recherche examinés et autorisés par l'analyste de Statistique Canada, les chercheurs/analystes des M/O peuvent les utiliser à n'importe quelles fins (y compris les reproduire, les distribuer ou les publier). Il est toujours apprécié que les chercheurs/analystes des M/O fournissent un produit à Statistique Canada (rapport, article, etc.), même s'ils ne sont pas obligés de le faire.

Modèle de proposition de projet

Le modèle pour la proposition de projet suggéré par Statistique Canada est présenté en annexe.

Pour les coordonnées du responsable du CADRISQ, veuillez visiter notre site internet :

<http://www.ciqss.umontreal.ca/fr/pourNousJoindre.html#personnel>

Cadre de proposition de projet

Statut des personnes réputées être employées – Soutien statistique pour l'élaboration de politiques pour tous les chercheurs des administrations fédérales, provinciales ou territoriales

Le présent cadre de proposition de projet aidera les chercheurs qui demandent des analyses statistiques pour l'élaboration de politiques. Si Statistique Canada ne peut fournir les produits statistiques demandés dans les délais prescrits, les chercheurs peuvent être autorisés à accéder aux microdonnées confidentielles afin de réaliser eux-mêmes ces produits. Les conditions de cet accès sont fondées sur la lettre envoyée par le Bureau du statisticien en chef du Canada le 13 août 2005 aux sous-ministres responsables de tous les organismes de l'administration fédérale ainsi qu'aux membres du Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique le 23 décembre 2005.

Ces conditions stipulent qu'un accès légal aux données confidentielles par les employés des administrations fédérales, provinciales ou territoriales peut être accordé :

- a) à un autre ministère, afin qu'il puisse exécuter son mandat d'élaboration ou d'évaluation de politiques dans un domaine particulier, lorsqu'un tel mandat exige des produits statistiques qui dépendent d'un accès aux microdonnées confidentielles;
- b) lorsqu'un service est rendu à Statistique Canada, c'est-à-dire lorsque Statistique Canada a recours aux services d'un employé d'un autre ministère pour réaliser les produits statistiques nécessaires lorsqu'il est incapable de fournir le service lui-même.

La proposition de projet doit comporter au plus cinq pages et doit comprendre les éléments suivants :

• **Titre du projet**

• **Justification et objectifs de la recherche**

- o Précisez brièvement les questions particulières dont traite le projet et ses objectifs généraux.
- o Cet élément n'est pas obligatoire, mais il est souhaitable – Indiquez en quoi la recherche contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine d'études en résumant la littérature actuelle sur le sujet et en indiquant la ou les lacunes à combler.



• Proposition d'analyse de données et exigences logicielles

- o Brève description de la méthodologie statistique proposée. Comment s'applique-telle à ce projet?
- o Pour les tableaux croisés : liste des variables visées, nombre de dimensions des tableaux et nombre de tableaux.
- o Pour la modélisation : quelle est la variable dépendante, quelles sont les variables indépendantes et quel type de modélisation est utilisé (MCO, régression logistique, etc.).
- o Quel logiciel allez-vous utiliser?

• Besoins en données

- o Quel(s) fichier(s) d'enquête ou cycles seront utilisés? Expliquez pourquoi le ou les fichiers confidentiels indiqués conviennent effectivement à la recherche proposée.
- o Expliquez pourquoi l'accès aux données confidentielles est nécessaire, et pourquoi l'accès aux fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) ne suffit pas. Autrement dit, faites la démonstration de ce qui peut être obtenu et de ce qui ne peut pas l'être à partir des FMGD.
- o Quelle est la population d'intérêt dans l'ensemble ou dans les ensembles de données requis? Cette population d'intérêt spécifique devrait aussi être mentionnée parmi les variables nécessaires.

• Dates de début et de fin prévues du projet et emplacement où le travail sera effectué

NOTA : Veuillez vous assurer que les dates sont réalistes et correspondent au travail à réaliser.

- o Dates de début et de fin prévues du projet ou durée et ressources estimatives nécessaires pour effectuer le travail (p. ex., deux personnes travaillant trois jours par semaine pendant un mois).
- o Emplacement proposé. De façon générale, l'accès sera offert dans un centre de données de recherche de Statistique Canada ou, à l'occasion, dans des bureaux de Statistique Canada à Ottawa.

• Bibliographie

- o Le cas échéant, documents utilisés pour préparer la proposition de projet ou la méthode analytique employée.